



Les  
**entreprises**  
pour **la Cité**

# Catalogue formations

Organisme de formation agréé, nous proposons des modules de formation variés et complémentaires sur les thématiques de responsabilité sociétale des entreprises



- **Évaluation d'impact social : de la théorie à l'action !**
- **Droit et fiscalité du mécénat**
- **Les fondamentaux de la diversité**
- **Recruter sans discriminer**
- **Manager la diversité**
- **Prévenir le sexisme en entreprise**
- **Référent.e.s agissements sexistes et harcèlement sexuel**
- **Handicap en entreprise : de quoi parle-t-on ?**
- **Référent.e handicap**
- **Gérer la diversité religieuse**
- **Formations diversité en partenariat avec KIALATOK**
- **Stage de 3ème - Tuteur.trice de stage**
- **Tuteur.trice alternant.e**

*Tarifs dégressifs à partir de 2 inscrits par entreprise.*

*Prix affichés en net dans le cadre d'une convention de formation.*

*À considérer en HT si la formation est choisie en format « coaching » = prestation.*

*Toutes nos formations sont construites sur-mesure et modulables selon vos attentes, besoins et cibles (format adaptable en journée ou demi-journée, en présentiel ou à distance, en fonction des outils mis à disposition).*

# Évaluation d'impact social : de la théorie à l'action !



**L'évaluation d'impact est au cœur du processus d'innovation sociale.** Désormais, elle compte parmi les préoccupations grandissantes des mécènes, qui doivent plus que jamais questionner, démontrer, challenger l'impact des projets d'intérêt général menés ou soutenus. Pourtant, si de nombreux acteurs souhaitent se lancer dans une démarche d'évaluation, le sujet est en pratique difficile à appréhender et reste bien souvent au stade de l'intention. Conçue et réalisée en partenariat avec KOREIS, cette formation vous livrera toutes les clés, depuis les concepts de l'évaluation, jusqu'à sa mise en œuvre opérationnelle.



## Les objectifs

- Comprendre les notions, enjeux et usages possibles dans le développement de mon activité
- Connaître les principaux outils et savoir choisir les plus pertinents en fonction des enjeux
- Apprendre à encadrer une démarche d'évaluation et/ou rédiger un cahier des charges
- Préparer la construction d'un dispositif de mesure d'impact au sein de mon organisation
- Mettre en pratique autour de cas concrets et retours d'expériences.



## Le programme

- ▶ **Jour 1 : comprendre les concepts, outils et enjeux**  
Évaluation d'impact social : la notion et les enjeux  
Les étapes d'une démarche de mesure d'impact
- ▶ **Jour 2 : utiliser la mesure d'impact dans ses activités**  
Choisir le bon outil pour la mesure d'impact  
Conseils pratiques pour vos démarches



## A qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants de structures philanthropiques, d'associations ou d'entreprises sociales.

Elle peut également s'adresser aux responsables de programme ou de l'évaluation au sein de fondations, de fonds de fondation ou d'entreprises sociales ainsi qu'aux chargés d'investissement au sein de fonds d'investissement à impact et professionnels de la RSE, etc.

# Droit et fiscalité du mécénat : apprivoiser le cadre, les évolutions législatives... et les questions pièges !



**S'agissant de mécénat d'entreprise, les questions juridiques et fiscales sont nombreuses... et souvent complexes !** Pourtant, toute démarche philanthropique doit être pensée avec la plus grande rigueur, d'autant plus à l'heure où le dispositif du mécénat d'entreprise est mis en cause et son régime fiscal menacé. Plus que jamais, il devient indispensable d'en maîtriser le cadre juridique, les évolutions réglementaires... et les questions pièges. Inspirée de cas concrets, cette formation a été co-construite entre une avocate spécialiste de l'accompagnement des structures de l'ESS chez Guillemain Flichy et une experte du mécénat d'entreprise au sein du réseau LepC.



## Les objectifs

- Parfaire et mettre à jour ses fondamentaux du cadre juridique et fiscal du mécénat
- Connaître les évolutions au regard de la loi de finances et des différentes missions parlementaires
- Adopter les bons réflexes dans la mise en œuvre et le suivi des opérations de mécénat
- Partager des retours d'expérience et répondre à ses propres *killers questions*
- Cartographier ses risques juridiques et fiscaux, identifier ses pistes d'évolution.



## Le programme

### ► Jour 1 : une journée pour mettre à jour ses fondamentaux

Cadre juridique et fiscal du mécénat, comprendre les usages, créer un véhicule philanthropique, maîtriser les différentes modalités du mécénat, sécuriser les partenariats.

### ► Jour 2 : une journée pour dynamiser son mécénat

Mobiliser les collaborateurs, faire rayonner le mécénat au-delà des frontières, focus sur les opérations spéciales : connaître la réglementation, s'appropriier les connaissances acquises.



## A qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants de structures philanthropiques, responsables de programmes au sein d'une fondation ou d'un fonds de dotation. Elle peut également s'adresser aux chefs.fe.s d'entreprises, responsables de l'engagement, de la RSE ou des ressources humaines, etc.

**Durée :** 2 jours (14h)

**Tarif membres :** 1.600€ HT - Déjeuners inclus

**Tarif non-membres :** 1.900€ HT - Déjeuners inclus

**Contact IDF :** Oriane HOSTIN - [oriane.hostin@reseau-lepc.fr](mailto:oriane.hostin@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région :** voir dernière page

# Les fondamentaux de la diversité



**La diversité est une source de performance individuelle et collective dans l'entreprise.** Un environnement inclusif, favorable à la diversité et au bien-être de l'ensemble des équipes est l'affaire de tou.te.s. Cette formation a pour objectif de vous apporter les clés nécessaires à la compréhension des enjeux et pratiques fondamentales de la Diversité afin de favoriser un environnement où chacun.e peut prendre sa place dans le respect de sa différence et donne la pleine mesure de sa performance.



## Les objectifs

- Connaître le dispositif juridique de lutte contre les discriminations
- Appréhender les concepts liés à la gestion de la diversité
- Comprendre l'impact des stéréotypes et leurs effets dans le milieu professionnel
- Prendre conscience de la manière de créer un environnement inclusif et prévenir les situations discriminantes pour que chacun.e se sente bien et donne la pleine mesure de sa performance
- Connaître les enjeux liés à la diversité et à l'inclusion
- Maîtriser le cadre légal.



## Le programme

- ▶ Les stéréotypes
- ▶ Le cadre juridique
- ▶ Les concepts en lien avec la non discrimination et la diversité
- ▶ Recrutement et pratiques non discriminatoires



## A qui s'adresse cette formation ?

RH, managers et comités de direction.

**Durée :** ½ journée ou 1 journée

**Tarif membre :** ½ journée : 800 € HT / 1 journée : 1 600 € HT

**Tarif non-membre :** ½ journée : 900 € HT / 1 journée : 1 800 € HT

**Contact IDF :** Julie COUPLEZ-RODAIX - [julie.couplez@reseau-lepc.fr](mailto:julie.couplez@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région :** [voir dernière page](#)

# Recruter sans discriminer



Depuis janvier 2017, toute entreprise de plus de 300 salarié.e.s a l'obligation de former à la non discrimination ses collaborateurs.trices chargé.e.s des missions de recrutement, et ce au moins une fois tous les 5 ans (article 214 de la loi Égalité et Citoyenneté, du 27 janvier 2017). Le réseau *Les entreprises pour la Cité*, réseau de référence en matière de diversité et de non discrimination, vous propose un module de formation dédié, qui permet une mise en conformité juridique, tout en professionnalisant le recrutement de l'entreprise.



## Les objectifs

- Connaître les 24 critères légaux et les différentes formes de discrimination à l'embauche
- Prendre conscience des mécanismes de la discrimination pour la prévenir
- Comprendre l'impact des stéréotypes et les biais cognitifs qu'ils génèrent
- Adapter ses pratiques et ses process dans une optique de non discrimination et de diversité
- Connaître les enjeux liés à la diversité
- Maîtriser le cadre légal
- Mener un processus de recrutement sans discrimination.



## Le programme

- ▶ Les stéréotypes,
- ▶ Le cadre juridique,
- ▶ Les concepts en lien avec la non discrimination et la diversité,
- ▶ Recrutement et pratiques non discriminatoires,
- ▶ Mise en situation.



## A qui s'adresse cette formation ?

RH, managers et tout.e salarié.e participant au processus de recrutement.

**Durée :** ½ journée ou 1 journée

**Tarif membre :** ½ journée : 800 € HT / 1 journée : 1 600 € HT

**Tarif non-membre :** ½ journée : 900 € HT / 1 journée : 1 800 € HT

**Contact IDF :** Julie COUPLEZ-RODAIX - [julie.couplez@reseau-lepc.fr](mailto:julie.couplez@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région :** [voir dernière page](#)

# Manager la diversité



**Cette formation a pour objectif de vous apporter les clés nécessaires** à la mise en place non seulement d'un cadre non discriminant mais aussi de pratiques favorables à la diversité et à l'inclusion, source de performance individuelle et collective pour l'entreprise.



## Les objectifs

- Connaître le dispositif juridique de la non-discrimination et les concepts associés
- Prévenir les risques de discrimination en identifiant les situations discriminantes ou défavorables à la diversité
- Comprendre l'impact des stéréotypes et leurs effets dans l'entreprise
- Adopter un management inclusif et favorable à la diversité
- Maîtrise d'un management au travers du prisme de la prévention des discriminations
- Prise en compte de la diversité dans les techniques de management.



## Le programme

- ▶ Le cadre juridique,
- ▶ Les concepts en lien avec la non discrimination et la diversité,
- ▶ Les stéréotypes,
- ▶ Zoom sur le recrutement : zone à risque,
- ▶ Mise en situation.



## A qui s'adresse cette formation ?

RH et managers.

**Durée :** ½ journée ou 1 journée

**Tarif membre :** ½ journée : 800 € HT / 1 journée : 1 600 € HT

**Tarif non-membre :** ½ journée : 900 € HT / 1 journée : 1800 € HT

**Contact IDF :** Julie COUPLEZ-RODAIX - [julie.couplez@reseau-lepc.fr](mailto:julie.couplez@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région :** [voir dernière page](#)

# Prévenir le sexisme en entreprise



Cette formation a pour objectif de vous apporter les clés nécessaires pour agir contre le sexisme en entreprise. Depuis le mois d'août 2015, le code du travail proscrit les agissements sexistes, mais les conséquences n'en sont pas moins négatives.



## Les objectifs

- Connaître les différentes formes, manifestations et conséquences du sexisme
- Prendre conscience des stéréotypes de genre à l'origine du sexisme
- Comprendre que le sexisme ne concerne pas uniquement les femmes
- Agir contre le sexisme
- Savoir déceler le sexisme ordinaire
- Savoir intervenir ou recadrer face à des comportements ou propos sexistes.



## Le programme

- ▶ Qu'est-ce que le sexisme,
- ▶ L'origine du sexisme : les stéréotypes de genre,
- ▶ Que dit la loi,
- ▶ Mise en situation.



## A qui s'adresse cette formation ?

Tous collaborateurs et collaboratrices d'entreprise.

**Durée :** ½ journée ou 1 journée

**Tarif membre :** ½ journée : 800 € HT / 1 journée : 1 600 € HT

**Tarif non-membre :** ½ journée : 900 € HT / 1 journée : 1 800 € HT

**Contact IDF :** Julie COUPLEZ-RODAIX - [julie.couplez@reseau-lepc.fr](mailto:julie.couplez@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région :** [voir dernière page](#)

# Référent.e agissements sexistes et harcèlement sexuel

Depuis le 1er janvier 2019, les entreprises de plus de 250 salarié.e.s ont l'obligation de désigner un.e référent.e harcèlement. Au-delà de cette nomination, ces référent.e.s ont un vrai rôle à jouer dans l'orientation, l'information et l'accompagnement des salarié.e.s en matière de lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel. Cette formation a pour objectif d'accompagner les référent.e.s dans leurs missions, pouvant aller de l'information jusqu'à la réalisation de l'enquête interne.



## Les objectifs

- Comprendre l'impact des stéréotypes de genre à l'origine des attitudes sexistes
- Connaître le cadre juridique de lutte contre le sexisme, le harcèlement sexuel et le harcèlement moral
- Distinguer les situations sexistes des cas de harcèlement sexuel et de harcèlement moral
- Acquérir les bons réflexes pour gérer des situations sexistes et des cas de harcèlements sexuels
- Identifier des situations sexistes et de harcèlement sexuel
- Maîtriser le cadre juridique
- Savoir agir en tant que référent.e.



## Le programme

- ▶ Comprendre l'origine des agissements sexistes et du harcèlement sexuel : zoom sur les stéréotypes de genre,
- ▶ Les agissements sexistes : définition, cadre juridique et conséquences en entreprise,
- ▶ Du sexisme au harcèlement : définition, cadre légal, différencier le harcèlement sexuel de l'agression sexuelle et les sanctions,
- ▶ Le harcèlement moral : comprendre ce qu'il recouvre, le distinguer du harcèlement sexuel,
- ▶ Les obligations de l'entreprise : les mesures d'information et de prévention, le rôle des différents acteurs, le rôle du référent et les modalités de l'enquête.



## A qui s'adresse cette formation ?

Référent.e.s agissements sexistes et harcèlement sexuel (CSE et entreprise), toute personne souhaitant participer à la prévention du sexisme et du harcèlement dans son entreprise.

### Formation inter-entreprises

**Durée :** ½ journée ou 1 journée

**Tarif membre :** ½ journée : 300€/personne HT / 1 journée : 600 € HT

**Tarif non-membre :** ½ journée : 350 €/personne HT / 1 journée : 700 € HT

Limite de deux référents par entreprise

**Contact IDF :** Julie COUPLEZ-RODAIX - [julie.couplez@reseau-lepc.fr](mailto:julie.couplez@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région :** [voir dernière page](#)



# Le handicap en entreprise : de quoi parle-t-on ?



Cette formation a pour objectif de vous apporter les clés nécessaires à l'intégration d'un.e salarié.e en situation de handicap. Elle vous donnera des éléments sur la réglementation en vigueur et vous aidera à appréhender le handicap dans l'entreprise.



## Les objectifs

- Connaître le cadre juridique en matière de handicap en entreprise
- Mieux appréhender la réalité du handicap en entreprise
- Comprendre l'impact des stéréotypes et les biais cognitifs qu'ils génèrent
- Savoir intégrer dans l'équipe
- Savoir interagir.



## Le programme

- ▶ Le cadre juridique,
- ▶ Les différents types de handicap,
- ▶ Les stéréotypes liés au handicap,
- ▶ Quelques réflexes à adopter.



## A qui s'adresse cette formation ?

Tous collaborateurs et collaboratrices d'entreprise.

# Référent.e handicap



Toute entreprise d'au moins 250 salariés est tenue par la loi de désigner un référent « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap ». (Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnelle). Cette formation a pour objectif d'accompagner vos salarié.e.s référent.e.s dans l'appropriation de leur rôle.



## Les objectifs

- Appréhender les concepts liés au handicap
- Connaître les dispositifs juridiques liés au handicap
- Disposer de clés pour parler du handicap avec les collaborateurs et collaboratrices
- S'approprier le rôle de référent.e handicap
- Être en mesure de décliner efficacement à l'intérieur de l'entreprise les aspects opérationnels des missions incombant au référent.e handicap.



## Le programme

- ▶ Le contexte juridique,
- ▶ Le rôle du/de la référent.e handicap,
- ▶ Mises en pratique.



## A qui s'adresse cette formation ?

Référent.e.s handicap et comités de suivi de l'accord handicap.

**Durée :** ½ journée ou 1 journée

**Tarif membre :** ½ journée : 800 € HT / 1 journée : 1 600 € HT

**Tarif non-membre :** ½ journée : 900 € HT / 1 journée : 1 800 € HT

**Contact IDF :** Julie COUPLEZ-RODAIX - [julie.couplez@reseau-lepc.fr](mailto:julie.couplez@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région :** [voir dernière page](#)

# Gérer la diversité religieuse



**La laïcité ne s'appliquant pas à l'entreprise privée, les salarié.e.s peuvent avoir des requêtes en lien avec leurs convictions religieuses que l'entreprise doit gérer.** L'objectif de cette formation est d'apporter des réponses précises sur les droits et devoirs de l'entreprise et du/de la salarié.e sur le sujet pour aborder ce thème de façon pragmatique et dépassionnée.



## Les objectifs

- Maîtriser les concepts liés au sujet (laïcité, neutralité, prosélytisme, liberté religieuse)
- Savoir ce que dit la loi en matière de pratiques religieuses au travail
- Identifier les différents impacts des pratiques religieuses dans l'entreprise
- Etre à l'aise pour définir un cadre (quand dire oui et quand dire non)
- Adopter un management inclusif au travers du prisme de la diversité religieuse
- Savoir gérer les demandes relatives aux pratiques religieuses de collaborateurs.trices
- En option : la question de la radicalisation.



## Le programme

- ▶ Éléments de contexte et définitions
- ▶ Le cadre juridique français
- ▶ Les droits et devoirs de l'entreprise et du/de la salarié.e
- ▶ Les pratiques religieuses pouvant impacter le travail
- ▶ Les recommandations



## A qui s'adresse cette formation ?

RH et managers.

**Durée :** ½ journée ou 1 journée

**Tarif membre :** ½ journée : 800 € HT / 1 journée : 1 600 € HT

**Tarif non-membre :** ½ journée : 900 € HT / 1 journée : 1 800 € HT

**Contact IDF :** Julie COUPLEZ-RODAIX - [julie.couplez@reseau-lepc.fr](mailto:julie.couplez@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région :** [voir dernière page](#)

# Formations diversité en partenariat avec KIALATOK

Parce qu'il faut vivre une expérience pour mieux en comprendre et retenir les concepts associés, nous vous proposons en partenariat avec KIALATOK, des formations innovantes et participatives pour les entreprises, à travers des ateliers de cuisine du monde. Les ateliers sont animés par des cuisiniers talentueux de KIALATOK et des expert.e.s diversité de LepC grâce à l'immersion permise par la cuisine. Nous intervenons sur plusieurs thématiques parmi lesquelles : la non-discrimination, l'intergénérationnel, la mixité, la diversité culturelle, le fait religieux, les stéréotypes et biais décisionnels, le handicap.

## Exemple de formation proposée : « Le Handicap, pas de quoi en faire tout un plat ! »



### Les objectifs

- Se mettre en situation de handicap pour mieux comprendre ce qu'est le handicap et dédramatiser la thématique du handicap
- Prendre conscience que le handicap est surmontable notamment par la compensation et la force du collectif
- Oser parler du handicap pour mieux se connaître et mieux connaître les autres dans la relation du handicap, tout en encourageant la RQTH.



### Le programme

#### ► Partie 1 - Atelier de cuisine :

- Mises en situation et expériences avec des ateliers de cuisine du monde, scénarisés, en fonction des objectifs pédagogiques,
- Echange entre participants sur leur ressenti.

#### ► Partie 2 - Module théorique pendant la dégustation organisé autour de 3 axes :

- Connaissance du handicap (typologie, sources, définition, mots clés, la loi),
- Surmonter le handicap (compensation, aménagement de postes, bons réflexes dans l'interaction),
- Parler du handicap (stéréotypes, la RQTH, interlocuteurs **clés dans l'entreprise**),
- Surmonter le handicap (compensation, aménagement de postes, bons réflexes dans l'interaction),
- Parler du handicap (stéréotypes, la RQTH, interlocuteurs clés dans l'entreprise).



### A qui s'adresse cette formation ?

Managers, RH, Top Management, collaborateur.trice.s.

**Durée :** de 1h30 à 2h (possibilité d'adapter les formats à vos demandes)  
Session de 12 participants avec la possibilité d'organiser plusieurs sessions par jour (jusqu'à 100 participants)

- Ingénierie et accompagnement communication : 450 € HT,
- Sensibilisation de 24 participants : à partir de 1900 € HT.

**Contact IDF :** Julie COUPLEZ-RODAIX - [julie.couplez@reseau-lepc.fr](mailto:julie.couplez@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région :** [voir dernière page](#)

# Stages de 3ème - formation des tuteurs

**Véritable outil d'éducation à l'orientation et de renforcement du projet professionnel**, le stage à destination des élèves de 3ème représente une formidable opportunité pour les entreprises d'agir en faveur de l'égalité des chances, de valoriser leur image, de mobiliser leurs collaborateurs et de témoigner de leur responsabilité sociale. Cette formation accompagne les entreprises dans leur projet d'accueil de stagiaires de 3ème.



## Les objectifs

- Accompagner les entreprises dans leur projet d'accueil de stagiaires de 3ème
- Préparer les tuteurs.trices de stage
- Développer les actions de découverte de l'entreprise, de sensibilisation à l'entrepreneuriat et d'appréhension des métiers, particulièrement les métiers du numérique ou digitalisés
- Favoriser le meilleur accueil possible aux élèves
- Ouvrir le champ des possibles aux jeunes de Rep/Rep+ ou QPV.



## Le programme

- ▶ Le contexte sur l'accueil de stages de 3ème
- ▶ Pourquoi accueillir et accompagner des stagiaires de 3ème
- ▶ Rôle et missions du/de la tuteur.trice :
  - Le rôle général du/de la tuteur.trice,
  - Aider le jeune à appréhender l'environnement professionnel,
  - Conseils pour témoigner et structurer votre discours,
  - Présenter votre parcours, métier et perspectives d'évolution du secteur.
- ▶ Pendant la semaine de stage :
  - Présentation du planning de la semaine,
  - L'arrivée des élèves, un moment privilégié,
  - Échanges et conseils sur l'organisation de la semaine,
  - L'accompagnement à l'écriture du rapport de stage,
  - La fin du stage.



## A qui s'adresse cette formation ?

Entreprises accueillant des stagiaires dans le cadre du Paqte : dirigeant(e)s d'entreprises, responsables de l'engagement, de la RSE ou des ressources humaines et collaborateurs mobilisés en tant que tuteurs.trices de stage.

**Sensibilisation auprès des futurs tuteurs de stage**, formation d'1h30, auprès d'environ 10 tuteurs : 800 euros HT pour les membres du réseau *Les entreprises pour la Cité*.

**Interventions en classe avec des collaborateurs en amont du stage** prévoir demi-journée : 1500€ HT, pour les membres du réseau *Les entreprises pour la Cité*.

**Contact IDF** : Lucile GASBER-AAD - [lucile.gasber-aad@reseau-lepc.fr](mailto:lucile.gasber-aad@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région** : [voir dernière page](#)

# Tuteur.trice alternant.e



Que ce soit dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation, le rôle des tuteurs.trices est majeur dans la réussite de l'alternant.e, jeune ou adulte. Ils et elles assurent la transmission des compétences nécessaires à l'apprentissage d'un métier mais sont aussi les garant.e.s du bon déroulement des contrats.



## Les objectifs

- Comprendre ce qui est attendu d'eux et acquérir les clefs pour réussir pleinement dans ce rôle
- Comprendre les obligations et les grands enjeux de la fonction (accueillir, former, évaluer...)
- Identifier son périmètre d'intervention et ses interlocuteurs ressources (RH, CFA...)
- Connaître le cadre réglementaire de l'alternance pour comprendre ses implications dans l'activité professionnelle quotidienne de l'alternant.e comme de celle du/de la tuteur.rice
- Apprécier et évaluer les progrès
- Savoir gérer les situations complexes (absentéisme, démobilisation, etc.).



## Le programme

- ▶ Le rôle du/de la tuteur.rice : verbalisation de la multiplicité des approches personnelles, exercices collectifs de reconstitution du rôle de tuteur,
- ▶ Le cadre réglementaire de l'alternance,
- ▶ Outils d'évaluation et de suivi,
- ▶ Situations complexes : principes et cas pratiques.



## A qui s'adresse cette formation ?

Tuteurs.trices d'alternant.e.s (contrats d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

**Durée :** ½ journée

**Tarif membre :** 800 € HT

**Tarif non-membre :** 900 € HT

**Contact Sud-Ouest :** Anne-Laure CUQ - [anne-laure.cuq@reseau-lepc.fr](mailto:anne-laure.cuq@reseau-lepc.fr)

**Contacts en région :** [voir dernière page](#)

# Les formations à venir...



## Printemps 2020

### **Thématique : Éducation & inclusion numérique**

« Culture numérique : usages et bonnes pratiques »

Contact : [lucile.gasber-aad@reseau-lepc.fr](mailto:lucile.gasber-aad@reseau-lepc.fr)

Contacts en région : [voir dernière page](#)

### **Thématique : Mécénat & investissements citoyens**

« Les entreprises à mission : comprendre, s'inspirer et agir »

Contact : [alicia.izard@reseau-lepc.fr](mailto:alicia.izard@reseau-lepc.fr)

Contacts en région : [voir dernière page](#)

### **« Mobilisation des collaborateurs.trice.s »**

Contact : [oriane.hostin@reseau-lepc.fr](mailto:oriane.hostin@reseau-lepc.fr)

Contacts en région : [voir dernière page](#)

# Nos contacts en région

Toutes nos formations peuvent être dispensées en région. Prenez contact avec nos équipes :



**Île-de-France** : Alain VLAMYNCK - [alain.vlamynck@reseau-lepc.fr](mailto:alain.vlamynck@reseau-lepc.fr)

**Alsace** : Christine ALVES - [christine.alves@reseau-lepc.fr](mailto:christine.alves@reseau-lepc.fr)

**Ouest-Atlantique** : Jenna LECLERCQ - [jenna.leclercq@reseau-lepc.fr](mailto:jenna.leclercq@reseau-lepc.fr)

**Rhône-Alpes** : Julie VILOING - [julie.viloing@reseau-lepc.fr](mailto:julie.viloing@reseau-lepc.fr)

**Côte d'Azur** : Elisabeth FUCHS - [elisabeth.fuchs@reseau-lepc.fr](mailto:elisabeth.fuchs@reseau-lepc.fr)

**Sud-Ouest** : Anne-Laure CUQ - [anne-laure.cuq@reseau-lepc.fr](mailto:anne-laure.cuq@reseau-lepc.fr)